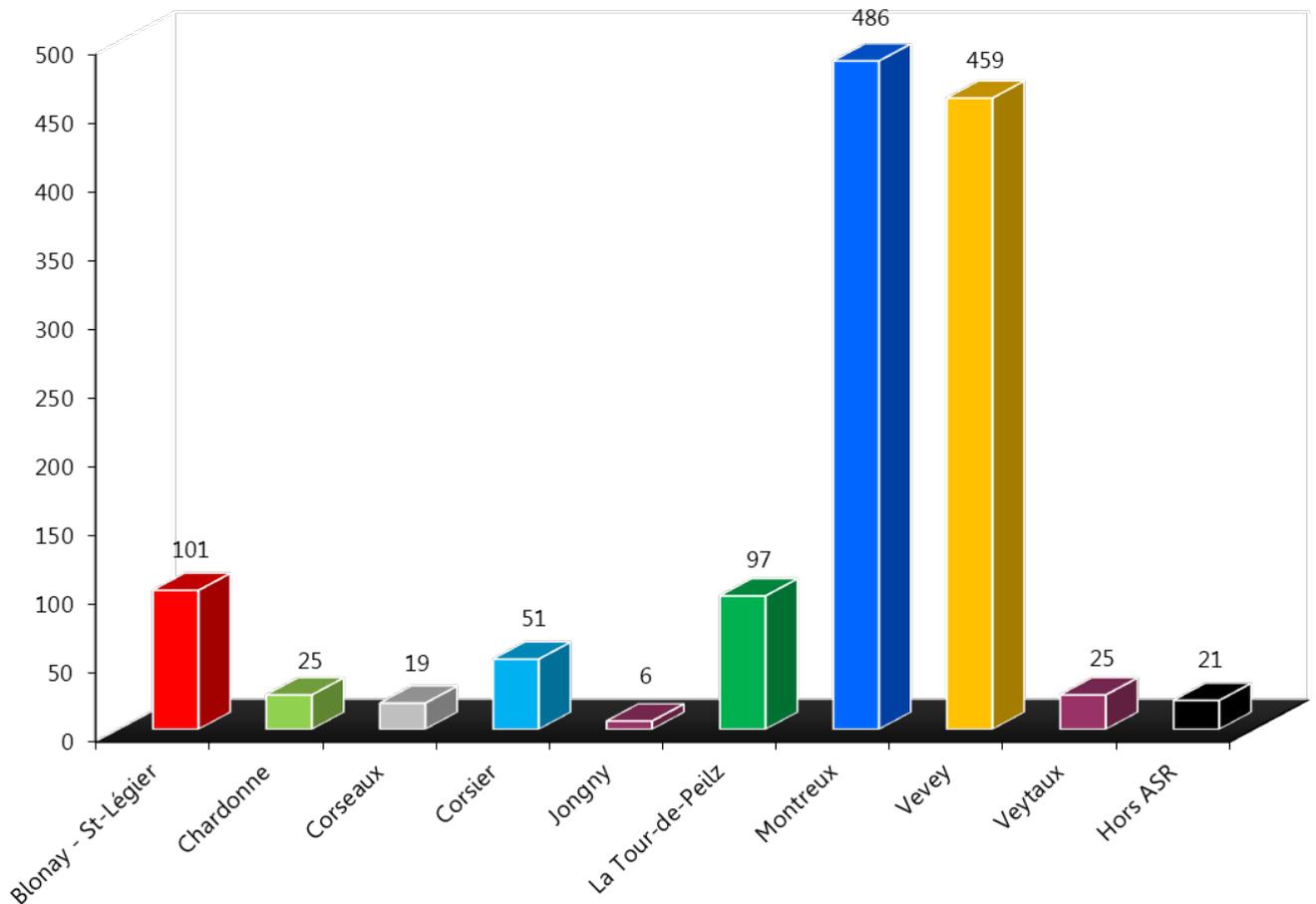
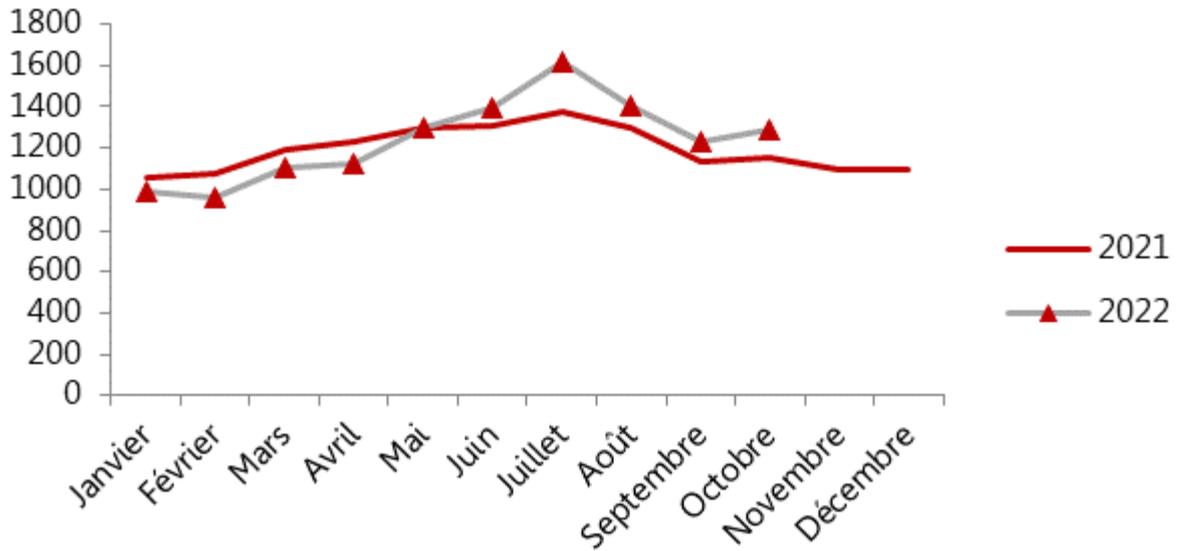


# Bulletin d'information

## Octobre 2022



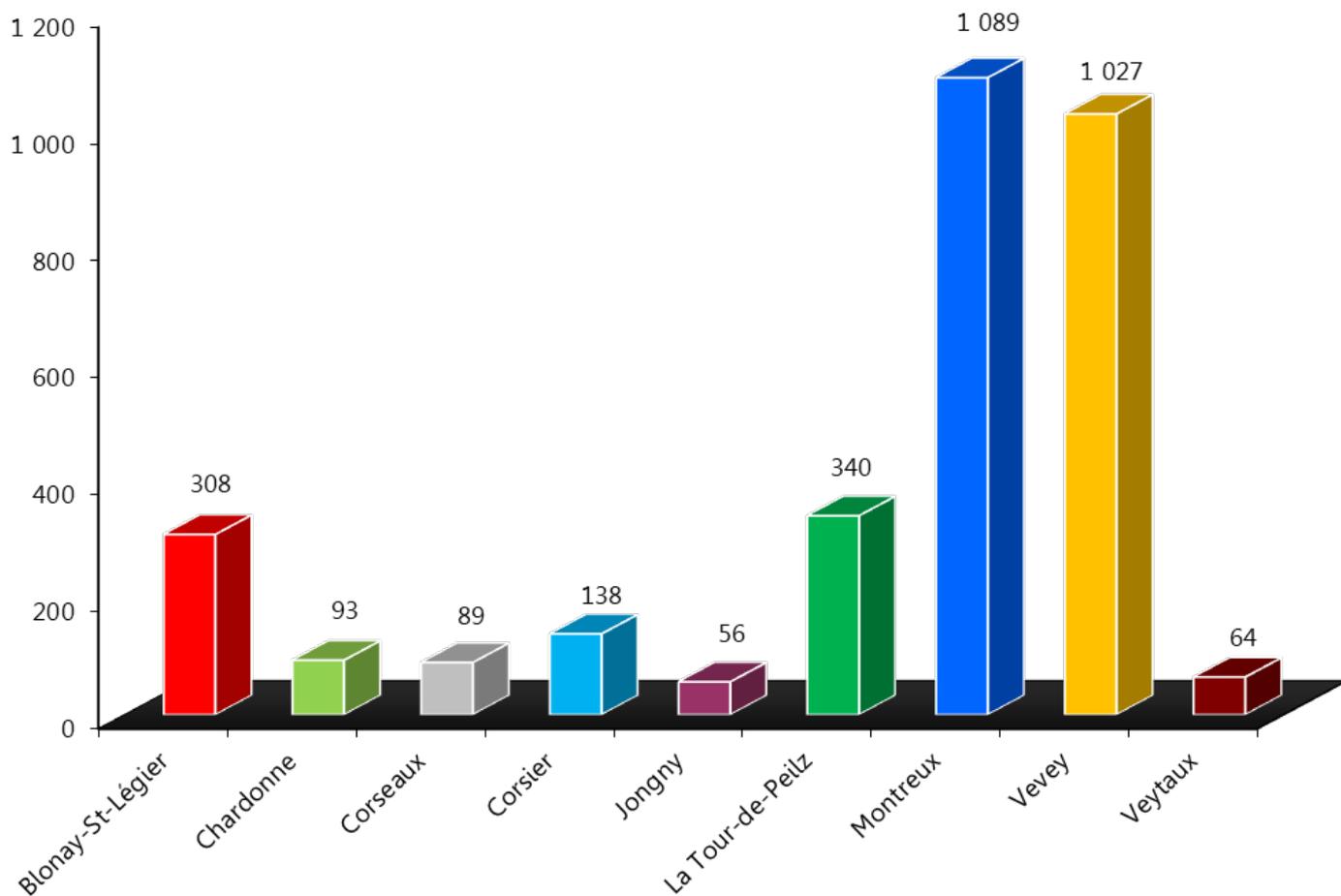
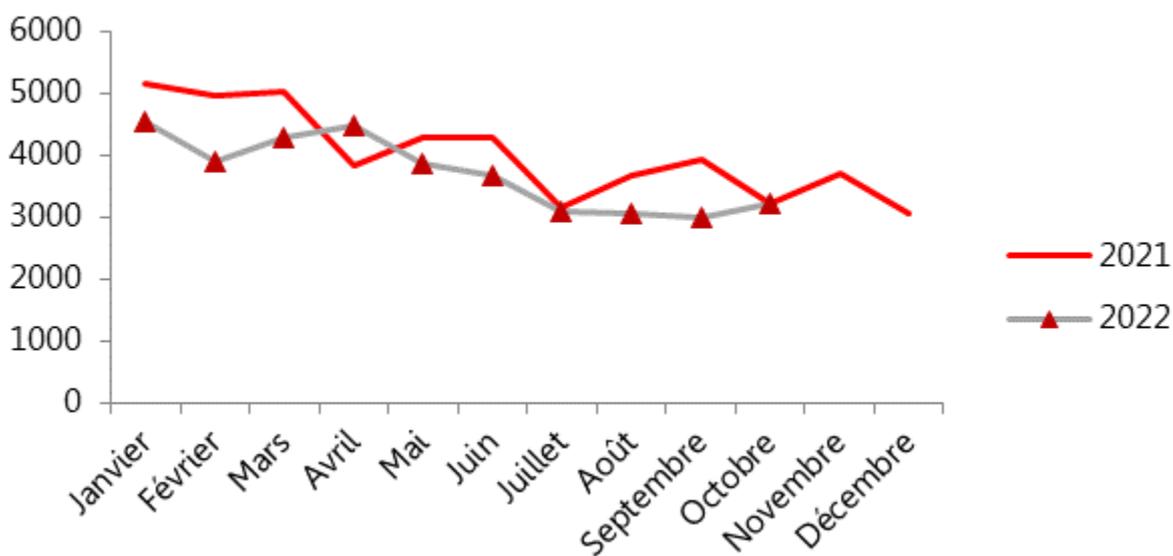
## Total des interventions 1'290



## Nombre d'actions proactives et préventives

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policiers et les assistants de sécurité publique.

### Total 3'204 actions



## Prévention

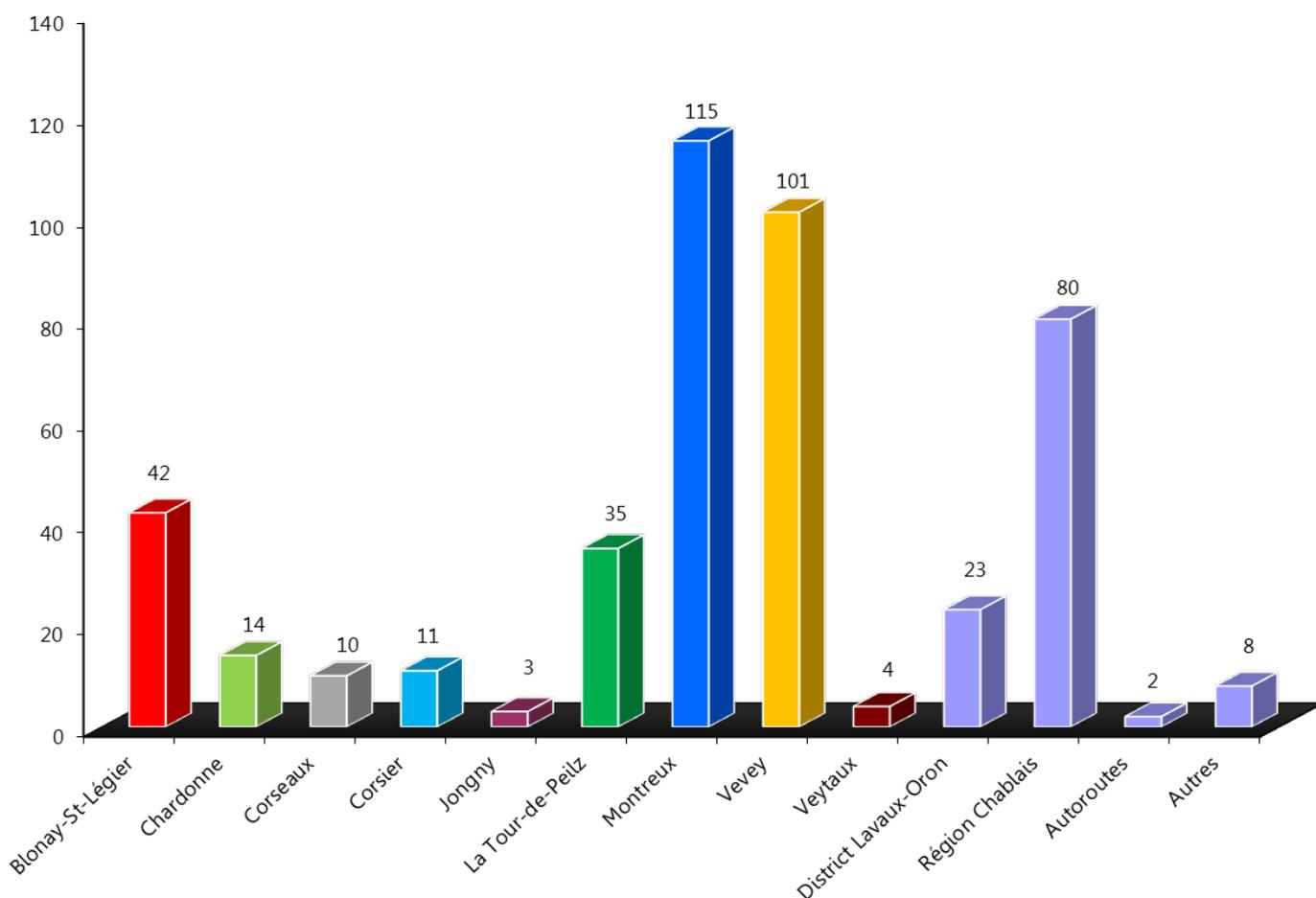
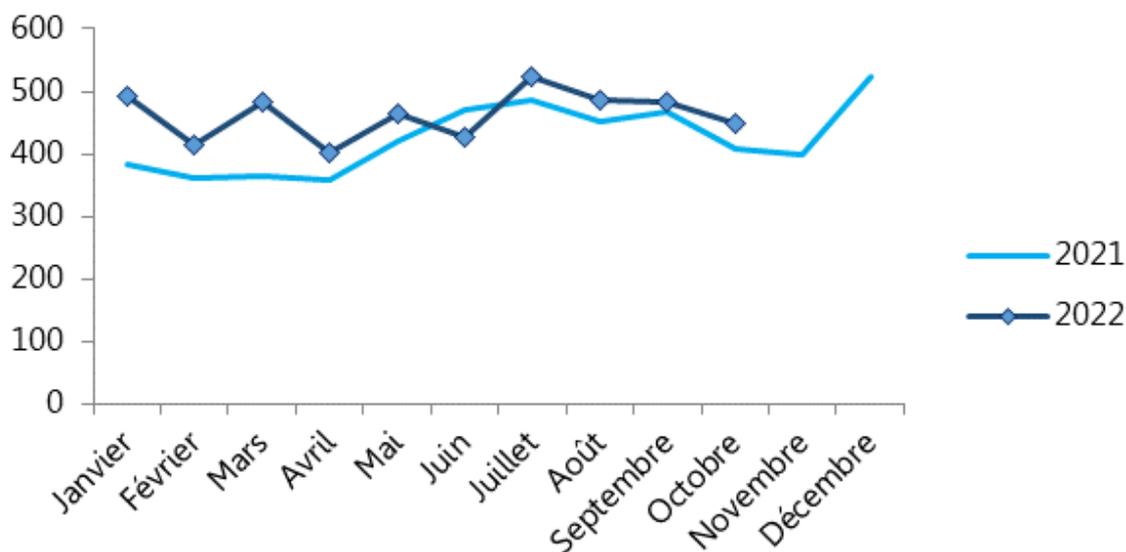
- ❖ Un **cours de prévention** axé sur l'usage des **médias numériques** a été dispensé aux **étudiants de 1<sup>ère</sup> année du gymnase de Burier**.
- ❖ Une **conférence de prévention des vols et de certaines arnaques** a été donnée à des **ainés** du centre paroissial de La Tour-de-Peilz.
- ❖ Le **poste de police mobile** a été déployé à plusieurs reprises près de centres commerciaux pour diffuser des **messages de prévention en matière de visibilité**. A ces occasions, des lunettes de réalité virtuelle ont été utilisées pour sensibiliser les citoyens à l'importance d'être bien vus dans la circulation routière. De nombreux accessoires ont été remis aux personnes présentes sur le stand.  
Site internet : <https://madevisible.swiss/fr/journee-de-la-lumiere/>



# Visibilité = Sécurité

- ❖ Les policiers sont également allés à la rencontre des habitant-e-s de plusieurs quartiers de la région, en début de soirée, pour transmettre des messages de **prévention des cambriolages au crépuscule**. Des stands de prévention ont également été tenus dans le cadre de cette campagne. Des lampes LED à piles, des minuteurs, des brochures et des conseils ont été transmis à ces diverses occasions.

## Total des interventions 448



Baisse de l'état général	<b>48</b>
Brûlures	<b>0</b>
Cas psychiatriques	<b>29</b>
Douleurs abdominales / lombaires	<b>28</b>
Grossesses	<b>3</b>
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	<b>16</b>
Problèmes cardiaques	<b>46</b>
Problèmes respiratoires	<b>30</b>
Traumatismes divers	<b>64</b>
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	<b>48</b>
Autres	<b>136</b>



© ASR, Julie Masson

747 jours de service, dont 5 jours de formation ont été effectués par des miliciens et professionnel-le-s au mois d'octobre 2022.

## COURS ET EXERCICES

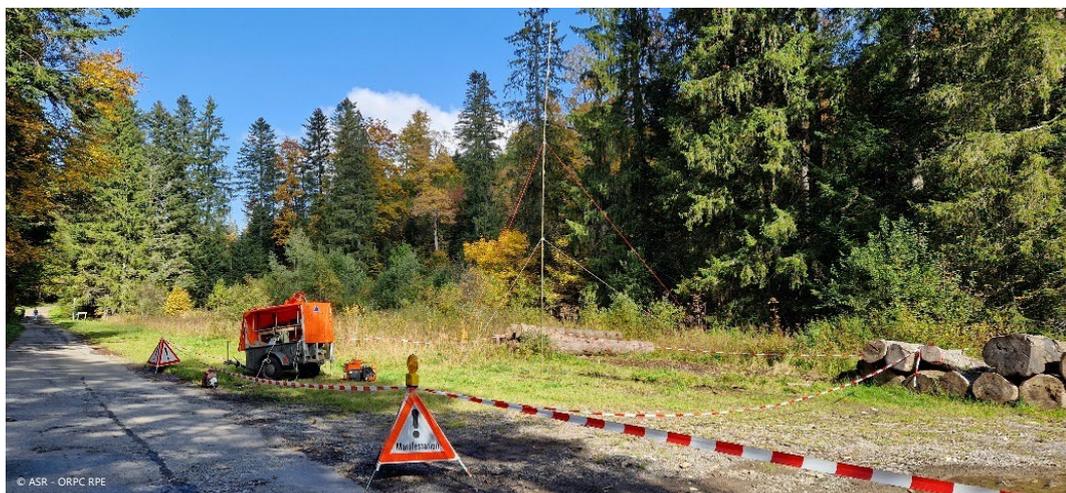


La compagnie 2 du Bataillon Riviera – Pays-d'Enhaut a effectué son cours de répétition du 3 au 9 octobre sur la Riviera vaudoise. Avec un programme similaire à celui des compagnies 1 et 3 en juillet et septembre, les astreints ont entraîné les éléments propres à leur fonction et domaine. L'ensemble de la compagnie a de nouveau été évalué au moyen d'un exercice, préparé par les professionnel-le-s et miliciens de l'Etat-Major du Bataillon.

En parallèle à ce cours, les cadres de la compagnie 6 ont effectué leur rapport préparatoire (RP) et leur cours de cadre (CC) les 6 et 7 octobre, en prévision de leur cours de répétition qui s'est déroulé du 24 au 28 octobre au Pays-d'Enhaut, avec un programme similaire aux précédents.

## EXERCICE FIR : ANTENNES POLYCOM

Le 6 octobre, la Formation d'Intervention Régionale (FIR) a effectué son exercice mensuel en soirée. Les astreints présents ont entraîné leurs compétences en télématique par la vérification des accès et moyens autonomes d'alimentation des antennes Polycom sur la Riviera vaudoise et au Pays-d'Enhaut. En cas de panne d'alimentation, la Protection civile a pour mission de garantir le fonctionnement de ses émetteurs indispensables au bon fonctionnement des moyens de communication des partenaires sécuritaires (Police, Ambulance, Pompiers).





## MARATHON DE LAUSANNE

Le 23 octobre, seize astreints de l'Organisation Régionale de Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut (ORPC RPE) ont été engagés en faveur de la collectivité pour garantir la piétonnisation et le passage des participant-e-s sur le tracé du Maraton de Lausanne entre la Place Bellerive à Lausanne et le Rond-Point Melchers (Entre-deux-Villes) à Vevey, traversant toutes les localités situées le long de la route du lac. Dès 8h du matin, les astreints ont fermé la route au trafic motorisé, puis cycliste, et opéré les déviations nécessaires sur le trafic jusqu'à la réouverture de la route en milieu d'après-midi.

## VISITE DE PRESSE DU POSTE DE COMMANDEMENT REGIONAL

Le 31 octobre, les médias régionaux ont été conviés à une visite du Poste de Commandement Régional de La Faraz à La Tour-de-Peilz, en présence du chef du Service de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM) et de l'Etat-Major Cantonal de Conduite (EMCC), du commandant de la Protection civile vaudoise, de la cheffe de programme des infrastructures et du responsable des projets spéciaux du SSCM. Les journalistes ont pu se familiariser avec les fonctionnements stratégiques et opérationnels de la construction, inaugurée en 2021, qui a déjà servi pour des engagements d'urgence (CATA-COVID, Cyberattaque de la Commune de Montreux), des engagements ordonnés (Tour de France 2022), des cours de répétitions ou les séances régulières de l'Etat-Major de l'ORPC RPE.



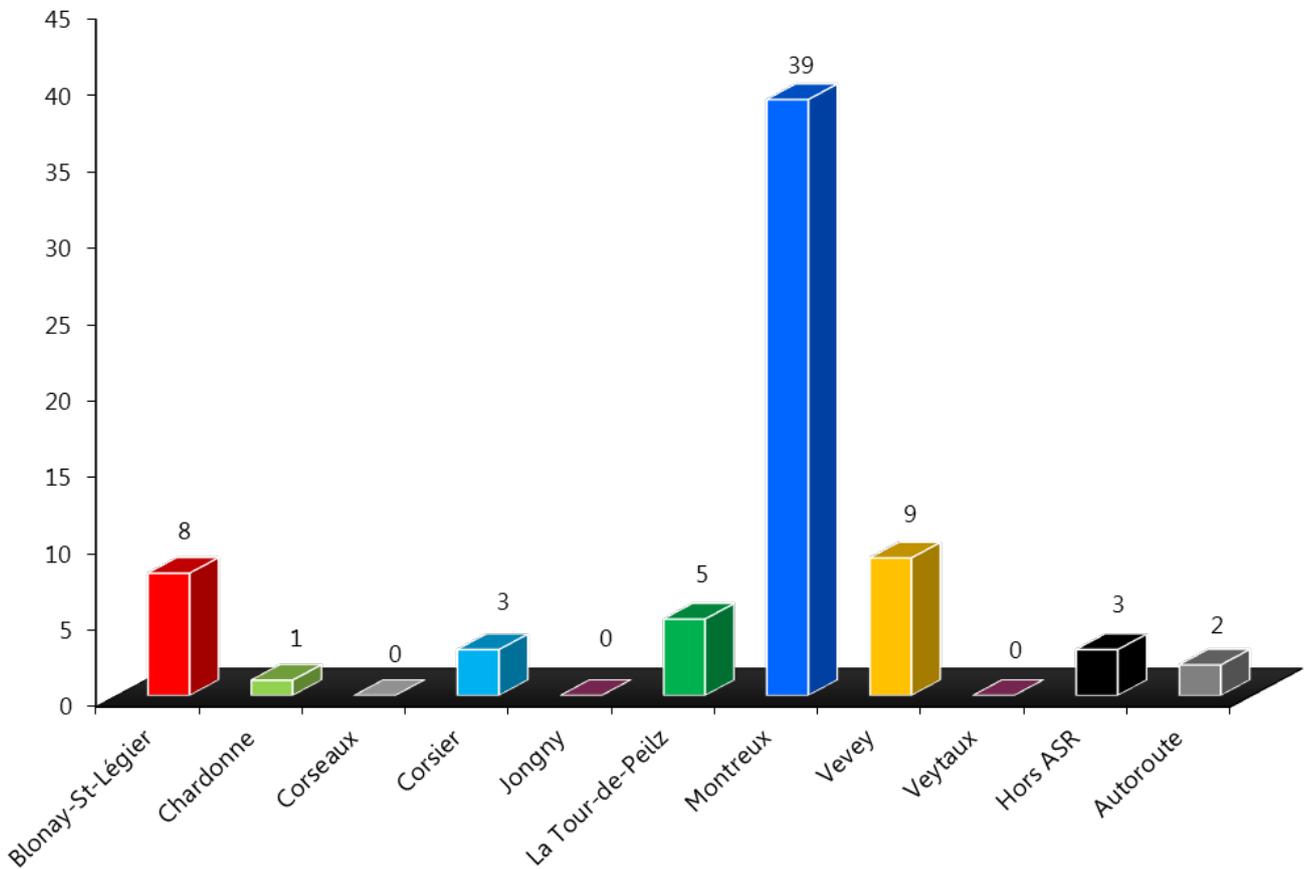
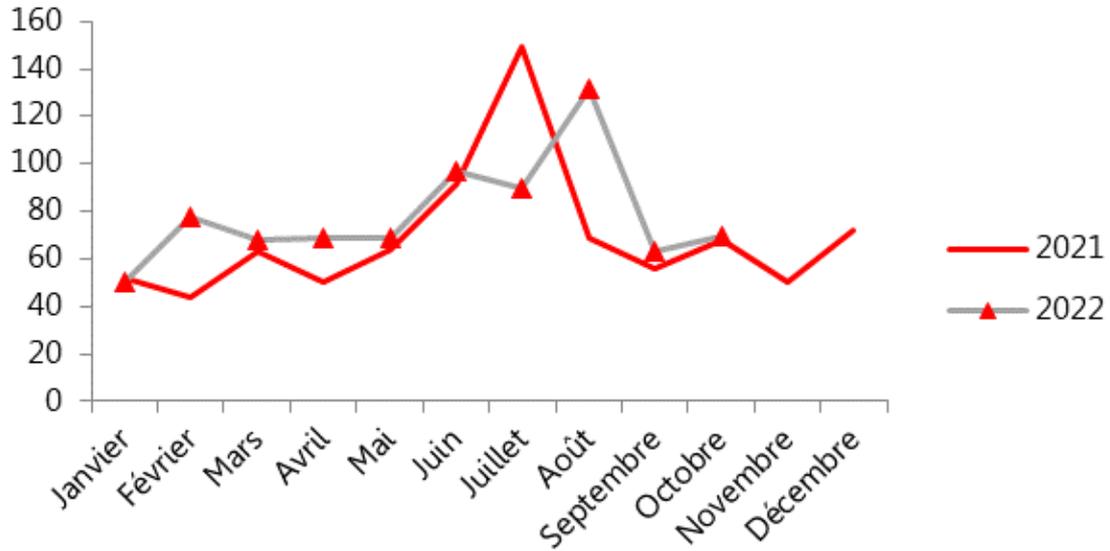
## FORMATION

Durant le mois d'octobre, un milicien a poursuivi la seconde partie du cours complémentaire de spécialiste sanitaire au Centre de Compétences de la Protection civile vaudoise à Gollion.

## ETAT-MAJOR, ACTIVITES PERMANENTES ET CONDUITE

Les activités permanentes de l'ORPC RPE et les opérations sont conduites depuis le l'Office régional de Protection civile, à Montreux.

## Total des interventions 70



## Un patient évacué par une fenêtre

---

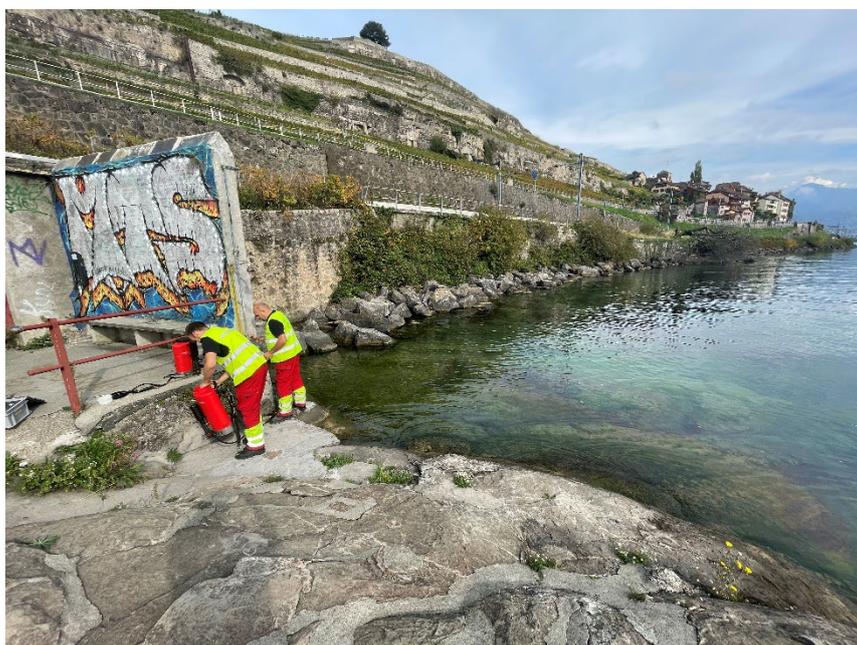
Aux environs de minuit dans la nuit du 3 au 4 octobre, un équipage d'Ambulance Riviera et un équipage du SMUR prennent en charge un patient victime d'une importante hémorragie à son domicile à Blonay-Saint-Légier. Devant l'impossibilité d'évacuer la personne par les escaliers de l'immeuble, il est fait appel à quatre pompiers qui se rendent sur les lieux avec un camion-échelle de 30 mètres. Deux professionnels des soins devant rester de manière constante au côté du patient, ils sont également transportés par l'échelle des pompiers, via une fenêtre de l'immeuble. Le patient est ensuite évacué vers un établissement de soins. Une patrouille de police participe également aux opérations.



## Une pollution d'un chantier se répand jusqu'au lac

---

Le 11 octobre, une machine de chantier perd plus d'une centaine de litres d'huile hydraulique au centre du village de Chexbres. En plus de se répandre sur les lieux de l'avarie, le liquide polluant se dirige vers le lac via les canalisations et finit par souiller plusieurs dizaines de mètres sur la berge. Dix pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés en renfort au SDIS Coeur de Lavaux, avec notamment un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH) et un barrage flottant pour limiter la zone touchée. Toute l'intervention se déroule en collaboration avec la Direction générale de l'environnement (DGE), la Police cantonale et des entreprises privées.



## Un chat grièvement blessé secouru par les pompiers

---

Le 27 octobre, peu avant huit heures du matin, une patrouille de Police Riviera et six pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés avec plusieurs véhicules, dont un camion spécialisé dans les secours techniques, pour porter assistance à un chat grièvement blessé. Celui-ci est coincé au sommet d'une barrière, dans une posture inatteignable pour son propriétaire, la patte transpercée par une pointe saillante métallique. Pour sauver l'animal, les pompiers décident de couper la barrière à l'aide d'un outil coupe-pédale, en général utilisé dans les cas d'accidents de la route. Ils amènent ensuite l'animal et son propriétaire jusqu'à un cabinet vétérinaire à proximité.





## Interventions des 4 Services

### **Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services**

---

#### **Blonay-Saint-Légier**

02.10.2022 - 0155 : accident de la circulation avec ivresse et dégâts matériels

Un automobiliste sous l'emprise de l'alcool circule sur la route de Châtel-St-Denis. Dans une courbe, il se déporte sur la voie opposée et percute une voiture circulant normalement en sens inverse. L'accident ne fait pas de blessé. L'intéressé est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente. Un rapport d'accident est dressé.

04.10.2022 - 0000 : un patient évacué par une fenêtre

Un équipage d'Ambulance Riviera et un équipage du SMUR prennent en charge un patient victime d'une importante hémorragie à son domicile. Devant l'impossibilité d'évacuer la personne par les escaliers de l'immeuble, il est fait appel à quatre pompiers qui se rendent sur les lieux avec un camion-échelle de 30 mètres. Deux professionnels des soins devant rester de manière constante aux côtés du patient, ils sont également transportés par l'échelle des pompiers, via une fenêtre de l'immeuble. Le patient est ensuite acheminé vers un établissement de soins. Une patrouille de police participe également aux opérations.

18.10.2022 - 1235 : au secours d'un chat coincé dans un arbre

Un habitant s'inquiète pour son chat qui est coincé depuis déjà deux jours à dix mètres de hauteur entre plusieurs branches d'un arbre. Le propriétaire du chat n'arrivant pas à le sauver malgré plusieurs tentatives, il fait appel aux pompiers. Trois sapeurs se rendent sur place et, avec l'accord du propriétaire de l'arbre, scient une des branches pour libérer l'animal, qui peut dès lors retrouver son maître.

26.10.2022 - 1915 : accident de la circulation avec ivresse

Une automobiliste en état d'ivresse circule sur le chemin de Chamoyron, lorsqu'elle perd la maîtrise de sa voiture qui heurte l'angle d'une façade avant de s'immobiliser. Le véhicule est pris en charge par une entreprise de dépannage. Un rapport d'accident est dressé. L'intéressée est acheminée au poste de police pour la suite de la procédure, puis dénoncée à l'autorité compétente.

#### **Corseaux**

05.10.2022 - 1035 : contrôle antipollution hors délai

Lors d'un contrôle de la circulation sur la route de Lavaux, les policiers interceptent un automobiliste. Le contrôle antipollution de sa voiture n'ayant pas été effectué dans le délai imparti, l'intéressé fait l'objet d'une dénonciation à l'autorité compétente.

#### **La Tour-de-Peilz**

25.10.2022 - 1900 : accident de la circulation avec blessé

Un scootériste circule sur la Grand-Rue et remonte une file à l'arrêt. Lors de cette manœuvre, son engin heurte le côté d'une voiture à l'arrêt. Lors du choc, le pilote chute sur le passage pour piétons. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier, puis conduit à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est établi.

31.10.2022 - 0920 : accident de la circulation avec blessée

Un automobiliste circule sur l'avenue de la Perrausaz. Ebloui par le soleil, il n'aperçoit pas une dame qui traverse la chaussée sur un passage pour piétons et emboutit le chariot à roulettes qu'elle tire. Suite au choc, la piétonne chute et se blesse à la tête. Elle est prise en charge par un équipage ambulancier et conduite à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est dressé.

## Montreux

### 03.10.2022 – 1825 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste circule à vive allure sur la Grand-Rue en direction de Villeneuve. Parvenu au giratoire qui permet d'accéder au parking souterrain du Marché, il n'accorde pas la priorité à un automobiliste déjà engagé et percute sa voiture. Lors du choc, le motard est propulsé à une dizaine de mètres et atterrit dans des buissons. Grièvement blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier et conduit au CHUV. Les deux véhicules sont évacués par une société de dépannage. Les pompiers interviennent pour traiter la pollution d'hydrocarbure sur la chaussée. Un rapport d'accident est dressé.

### 04.10.2022 - 1350 : une importante pollution de mazout

Une dizaine de pompiers sont mobilisés avec quatre véhicules après qu'un camion a perdu une importante quantité de mazout, entre 200 et 300 litres, sur une surface d'environ 200 mètres carrés, sur un parking et dans une canalisation. Les pompiers se rendent sur place avec, entre autres, un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH). Ils utilisent un produit absorbant spécial pour traiter la pollution et parviennent à récupérer le carburant qui a coulé dans la canalisation. Leur mission dure près de 4 heures.

### 05.10.2022 – 0830 : accident de la circulation avec blessés

Au col de Jaman, un quad transportant deux personnes circule sur le chemin de la Montagne-d'Amont interdit à la circulation. Sur l'arrière de l'engin sont chargées des plaques métalliques qui excèdent le poids maximal autorisé. Dans une courbe, le quad bascule en arrière et dévale un talus, faisant plusieurs tonneaux. Le conducteur et son passager sont éjectés. Blessés, ils sont pris en charge par la REGA et hélicoptérés au CHUV. Une entreprise de dépannage intervient pour évacuer le quad. Un rapport d'accident est dressé.

### Usage de trottinettes électriques sans avoir l'âge requis / sans permis – Accident de trottinette

En date du lundi 10 octobre entre 15h45 et 16h, deux adolescents de 12 et 16 ans sont interceptés sur la rue des Vaudrès à Clarens, alors qu'ils circulent sur leurs trottinettes électriques, l'un sans avoir l'âge requis lui permettant d'obtenir un permis de conduire de la catégorie M et le second sans être titulaire du permis de conduire. Leurs parents sont contactés et avisés des faits. Tous sont informés d'une dénonciation à l'autorité compétente.

Le jeudi 13 octobre à 12h15, un homme est intercepté près du Collège Vinet à Clarens, alors qu'il circule sur une trottinette électrique non-homologuée. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

Le vendredi 14 octobre à 17h10, un adolescent de 12 ans perd la maîtrise de sa trottinette sur le chemin du Petit-Clos à Clarens. Il percute un mur et chute. Blessé à l'épaule, il est pris en charge par un équipage ambulancier et conduit à l'Hôpital Riviera Chablais. Ses parents sont avisés. Un rapport d'accident est établi.

### Glion-Caux, 20.10.2022 - 1930 : route bloquée par un arbre

Les automobilistes voulant rejoindre Caux depuis Montreux sont bloqués entre Glion et Caux, en raison d'un arbre tombé sur la route à cause du fort vent qui souffle ce soir-là. Outre une patrouille de police, cinq pompiers se rendent sur les lieux avec un camion de secours routier. Ils parviennent à rétablir la circulation en coupant les branches de l'arbre, avant l'intervention des services de l'Etat compétents.

### 21.10.2022 – 1000 : accident de la circulation avec blessée

Une scootériste circule sur l'avenue des Alpes lorsqu'elle perd la maîtrise de son engin et chute en freinant à l'approche d'un passage pour piétons. Blessée, elle est prise en charge par un équipage ambulancier et conduite à la permanence médicale de Montreux. Un rapport d'accident est dressé.

Clarens, 22.10.2022 – 0525 : troubles de la tranquillité publique – jeunes de moins de 16 ans seuls sur la voie publique après 22h

Une présence policière est requise pour des nuisances sonores occasionnées par un groupe de cinq jeunes dans la cage d'escaliers d'un immeuble sis à l'avenue Rousseau. Sur place, il leur est demandé de cesser de crier. Deux mineurs de moins de 16 ans sont présents. L'un a pu être remis aux bons soins de son père. Le second, insultant vis-à-vis des policiers, détient une bouteille d'alcool fort. Il est conduit au poste de police en attendant de pouvoir être pris en charge par l'un de ses parents. Tous deux sont dénoncés pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

25.10.2022 – 2115 : accident de la circulation avec dégâts matériels, ivresse et stupéfiants – conduite sans permis

Un automobiliste sous l'emprise de l'alcool et de produits stupéfiants circule sur l'avenue des Alpes lorsqu'il perd la maîtrise de sa voiture qui heurte un trottoir et un poteau métallique avant de s'immobiliser, un des pneus avant crevé. A bord se trouve également sa fille, âgée de 5 ans. L'accident ne fait aucun blessé. Une patrouille de police de passage sur les lieux achemine les occupants de l'automobile au poste de police pour la suite de la procédure. La voiture est évacuée par une entreprise de dépannage. L'homme n'est pas titulaire d'un permis de conduire. Dénonciation aux autorités compétentes.

30.10.2022 – 0305 : indésirable - ivresse

Une présence policière est requise à la réception d'un hôtel auprès d'une femme ivre qui crée du scandale. Malgré des demandes répétées, l'intéressée refuse de coopérer et de quitter les lieux. Elle doit être menottée et acheminée au poste de police, puis placée en cellule afin de retrouver son calme. Elle est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Clarens, 31.10.2022 – 2250 : mineur de moins de 16 ans non-accompagné en rue après 22h

Un jeune de 13 ans est contrôlé par une patrouille de police aux abords du collège Vinet. Il est prié de regagner son domicile. Dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal pour être seul en rue après 22h00 en ayant moins de 16 ans.

Pollution sonore

En cours de patrouilles entre le mercredi 5 et le vendredi 7 octobre, les policiers interceptent et dénoncent à l'autorité compétente deux automobilistes à la conduite sportive, l'un à l'avenue des Planches et le second à l'avenue Alexandre-Vinet à Clarens.

Lors d'un contrôle sur la Grand-Rue, le 23 octobre à 03h40, les policiers interceptent un automobiliste qui fait vrombir le moteur de sa voiture. Il est dénoncé aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le samedi 29 octobre entre 22h30 et 02h, quatre automobilistes effectuant plusieurs accélérations bruyantes sur les avenues Claude Nobs et du Casino sont interceptés par des patrouilles de police et dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

**Vevey**

08.10.2022 - 1025 : trottinette non-conforme et conduite sans permis

Un jeune homme est intercepté à la rue des Bosquets, alors qu'il circule sur une trottinette électrique non-conforme et sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Son engin est saisi. L'intéressé est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

15.10.2022 – 0125 : troubles de la tranquillité publique

Une présence policière est sollicitée à la rue Sainte-Claire dans la cour du collège Kratzer pour des nuisances sonores occasionnées par un groupe de huit jeunes qui écoutent de la musique à un volume excessif. Ils sont priés de cesser les nuisances. Le propriétaire du dispositif acoustique est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

### 15.10.2022 - 0505 : scandale

Les policiers interviennent à plusieurs reprises auprès d'une femme ivre qui semble désorientée et crée du scandale au centre du giratoire de la gare. Un équipage ambulancier intervient et l'ausculte. Son état ne nécessite pas de prise en charge. L'intéressée est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

### 20.10.2022 - 1145 : accident de la circulation avec blessée

Une automobiliste circule sur la rue du Simplon en direction de Lausanne. Arrivée à la hauteur de l'intersection avec la rue de Lausanne, elle bifurque à gauche sans apercevoir une piétonne qui traverse la route et qui se trouve déjà au centre de la chaussée. Malgré un freinage d'urgence, un choc s'ensuit. Blessée, la piétonne est prise en charge par un équipage ambulancier et acheminée à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est dressé.

### 27.10.2022 - 0748 : au secours d'un chat grièvement blessé

Une patrouille de Police Riviera et six pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés avec plusieurs véhicules, dont un camion spécialisé dans les secours techniques, pour porter assistance à un chat grièvement blessé. Celui-ci est coincé au sommet d'une barrière, dans une posture inatteignable pour son propriétaire, la patte transpercée par une pointe saillante métallique. Pour sauver l'animal, les pompiers décident de couper la barrière à l'aide d'un outil coupe-pédale, en général utilisé dans les cas d'accidents de la route. Ils amènent ensuite l'animal et son propriétaire jusqu'à un cabinet vétérinaire à proximité.

### 30.10.2022 – 0540 : dommages à la propriété – mineur en état d'ivresse

Une patrouille de police aperçoit un groupe de jeunes sur le parking de la gare, dont l'un d'entre eux qui arrache des fleurs et les lance en direction de la voiture de police ainsi que sur un véhicule qui sort du giratoire de la gare en direction de l'avenue de Gilamont. L'intéressé est interpellé sur le quai n°2, après avoir pris la fuite. Sous l'influence de l'alcool, il se montre d'emblée insultant et peu coopératif. Il est dès lors conduit au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

### Pollution sonore

Durant la semaine du 17 au 23 octobre, trois automobilistes effectuant des accélérations bruyantes sur les avenues de la Gare, de Gilamont et du Général-Guisan sont interceptés par des patrouilles de police et dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

## **Veytaux**

### 27.10.2022 – 1510 : accident de la circulation avec blessé – conduite sans permis

Un motocycliste circule sur l'avenue de Chillon en direction de Montreux lorsqu'il emboutit le véhicule qui freine devant lui. Blessé lors du choc, le pilote est pris en charge par un équipage ambulancier puis conduit à l'Hôpital Riviera Chablais. Lors des contrôles, il s'avère que son permis est échu. Un rapport d'accident est établi. Dénonciation aux autorités compétentes.

## **Autres – Hors Riviera**



Le cours de répétition de la compagnie 3 a eu lieu du lundi 3 au vendredi 7 octobre. Tous les astreints de l'assistance, l'appui, l'aide à la conduite et la logistique ont entraîné les éléments propres à leur domaine. Le jeudi, à l'occasion de l'exercice de compagnie, les miliciens ont pu mettre en pratique l'instruction reçue en début de semaine.

Le jeudi 6 octobre, une vingtaine d'astreints appartenant à la formation d'intervention régionale (FIR) ont exercé leurs connaissances en télématique à l'occasion d'un exercice en soirée.

Le dimanche 23 octobre, la Protection civile Riviera Pays-d'Enhaut a été engagée dans le cadre du Marathon de Lausanne. Un effectif de seize astreints a été mis à disposition pour cette intervention en faveur de la collectivité (IFC).

Le cours de répétition de la compagnie 6 a eu lieu au Pays-d'Enhaut du lundi 24 au vendredi 28 octobre. Tous les astreints de l'assistance, l'appui, l'aide à la conduite et la logistique ont entraîné les éléments propres à leur domaine. Le jeudi, à l'occasion de l'exercice de compagnie, les miliciens ont pu mettre en pratique l'instruction reçue en début de semaine.



#### 11.10.2022 - 1330 : importante pollution dans le lac

Une machine de chantier perd plus d'une centaine de litres d'huile hydraulique au centre du village de Chexbres. En plus de se répandre sur les lieux de l'avarie, le liquide polluant se dirige vers le lac via les canalisations et finit par souiller plusieurs dizaines de mètres sur la berge. Dix pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés en renfort au SDIS Coeur de Lavaux, avec notamment un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH) et un barrage flottant pour limiter la zone touchée. Toute l'intervention se déroule en collaboration avec la Direction générale de l'environnement (DGE), la Police cantonale et des entreprises privées.